

La Chancéenne



N° 50 - novembre 2009

DANS CE NUMÉRO

Édito du Maire	1
Temps forts de la vie municipale	2
Les événements	3
Infos Mairie	4
Programme travaux	5
Notre environnement	6
Vie locale	7
L'agenda	8



Ce mois de novembre a été marqué par la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, en présence de la section de Chançay de l'union nationale des combattants, des sapeurs-pompiers de Noizay-Chançay et de l'union musicale de Noizay.

Cette cérémonie rappelle à notre mémoire le nom de tous les Chancéens qui ont donné leur vie pour notre liberté.

A l'issue de cette cérémonie, M. MOELLO a remis à la commune un fragment du mur de Berlin, témoin pour les générations futures de la fin de la guerre froide et de la division de l'Allemagne et de l'Europe en deux blocs ennemis.

Les 4, 5 et 6 décembre, le Téléthon aura lieu sur notre commune ; il permet à toutes les générations et à toutes les associations d'agir ensemble généreusement pour la lutte contre les myopathies et pour l'accompagnement des malades et de leur famille. Pour les plus jeunes à l'école, c'est souvent l'apprentissage sous forme de jeu du premier geste de solidarité.

Enfin, très rapidement, l'opération cœur-de-village se terminera et permettra de vérifier la pertinence de ce projet initié il y a de nombreuses années par la précédente municipalité. Cet aménagement paysagé doit permettre avant tout de revitaliser le centre-bourg en permettant un stationnement de courte durée pour un accès plus facile aux commerces, à la poste et à la mairie. Une passerelle au dessus de la Brenne permettra l'accès au parking du Mail.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

*Bien Cordialement,
François LALOT*



**TELETHON
PROGRAMME A
LIRE Page 3**



animation



Les temps forts

JAZZ en Brenne et Cisse: inoubliable!!!

BlackBerry et Mister Boo hoo, souvenez-vous c'était le nom du groupe venu spécialement à Chançay dans le cadre du dernier festival de jazz en Touraine. Nous avons tous été surpris par leur enthousiasme mais surtout charmés par leur musique sortie des talons et leurs voix un peu rauques. Ambiance conviviale que l'on aurait volontiers prolongée en attendant le concert de Vernou-sur-Brenne qui se tenait le même jour à 17h.

Aussi, la commission communication s'interroge déjà sur l'opportunité de laisser, après le concert de jazz, la scène aux artistes locaux qui pourraient ainsi se produire le temps d'un déjeuner champêtre. En effet, quoi de mieux qu'un dimanche ensoleillé à passer ensemble en bord de Brenne en réjouissant oreilles et palais. N'oubliez pas que vos idées nous intéressent, faites-les nous savoir ! **Bérénice BOUCHAT**, Adjointe

DEVOIR DE MEMOIRE : 11 novembre

Avec la traditionnelle cérémonie du 11 novembre, l'Union Nationale des Combattants présidée par Gérard PIEAUX, la musique de Noizay, les pompiers de Chançay-Noizay, les élus municipaux et vous qui avez bien voulu vous joindre à notre cortège, nous avons souhaité rendre hommage à nos concitoyens morts au combat pour la France.

Souligner leur courage est notre devoir. Garder à l'esprit l'histoire qui marque nos sociétés Jean-Pierre MOELLO, secrétaire de l'UNC, y veille comme en témoigne le don remis au maire et au président de l'UNC lors du pot du 11 novembre servi par la municipalité dans la salle des fêtes. M. MOELLO, présent à la chute du mur de Berlin le 9 novembre 1989, a donc pu remettre à la commune de Chançay ce 11 novembre 2009 un fragment de l'édifice abattu, symbole de l'espoir né de la réunification d'un peuple et des nombreuses familles séparées lors de la construction. Le maire, sensible à ce geste symbolique fort, l'en a remercié au nom des chancéens. ! **Bérénice BOUCHAT**, Adjointe



Des nouvelles du concours des boîtes aux lettres...

Ouvert en avril et clôturé le 10 octobre lors du passage du jury, les clichés des boîtes ont été exposés au public du 17 au 18 octobre.

On a recensé 103 votes sans compter les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 et CM1-CM2 qui ont participé activement en élisant leur boîte préférée.

Enfin, les résultats tant attendus ont été annoncés le dimanche 18 octobre à midi après la tournée du facteur à vélo.

Sur 13 participants trois ont été récompensés le 1er prix a été attribué à Mme Isabelle Delord, 43 rue Roche Fleurie, et les seconds prix ex-æquo ont été décernés à Mme Evelyne Cichoradzky habitant au 12 rue de la Garenne et Jean-Pierre Bridonneau, 29 bis rue du château de Vaux.

En partenariat avec la Poste, la municipalité a eu la joie d'offrir aux gagnants des timbres représentant leurs boîtes aux lettres décorées.

Nous vous espérons plus nombreux en 2010 pour faire des rues de Chançay la vitrine de vos talents!

Cathy BRIDONNEAU, conseillère municipale



solidarité



Les événements

LES FESTIVITES DU TELETHON

Tout un programme



Opération « Portables »

Pour la quatrième année consécutive, l'opération "Téléphone portable" est reconduite. Il s'agit de récupérer tous les

portables usagés de toutes marques. Vous pouvez déposer ce matériel sur les lieux de manifestations pendant le téléthon et dès maintenant à l'école et à la mairie.



vendredi 4 décembre

À l'école

16 h 00 : Fresque Murale Et vente de gâteaux
16 h 30 : Lâcher de ballons

Super U de 8 h 45 à 19 h 30 : Pyramide des boîtes de conserves (1,70 € la boîte à acheter au stand Téléthon)

Cave Touristique

de 10h à 12h et de 14h à 18 h 30 : Exposition de photographies et anciens bulletins municipaux.



Porte-clés peluche

Cette année ce sont les « animaux de la ferme et du cirque » qui vous attendent ! Vous pouvez venir les acheter sur les lieux de manifestations pendant le téléthon et à la mairie dès maintenant ! Dépêchez-vous, ils sont adorables et plaisent beaucoup (2 €) !



samedi 5 décembre

Au Stade de football de la Quintaine

14 h 00 : ouverture de la buvette - crêpes
14 h 30 à 18 h 00 : Plateaux des débutants suivi à 16 h 00 d'un match poussin et d'un match féminin
Vente de tickets de Tombola pour gagner des ballons signés par des joueurs de l'OM !

Super U de 8 h 45 à 19 h 00 : Pyramide des boîtes de conserves

Cave Touristique

de 10h à 12h et de 14h à 17h : Exposition de photographies et anciens bulletins municipaux. (dons libres)



À 19h30: concert joué par le groupe " Bren'6 Them " de Chançay. Entrée 2 € - Buvette

Dimanche 6 décembre

Marche du Téléthon

9 h 15 : RDV au stade de la Quintaine pour la marche des 10 km



Les P'tits bouchons

« Parce que derrière chaque maladie génétique se cachent des centaines d'handicapés, les P'tits Bouchons ont décidé d'apporter leur contribution au Téléthon 2009 ». Ainsi, pour chaque kilo de bouchons plastiques d'eau, de lait ou de sodas déposés, la somme de 10 centimes d'euros sera reversée au Téléthon. Vous pouvez déposer vos bouchons sur les lieux de manifestations et dès maintenant à la mairie !

Le programme détaillé des manifestations est présenté. Vous pouvez consulter et participer à la vie de ce site. <http://chançay-solidaire-du-telethon.blogs.afm-telethon.fr/>



Une « tirelire Téléthon » itinérante sur chaque manifestation vous permettra de déposer vos dons (pièce, billet, chèque).

pratique

Infos Mairie

NOUVEAU SYSTEME POUR LES CARTES GRISES



ou Rappel : les usagers disposent d'un délai d'un mois pour effectuer une demande de carte grise de renouvellement auprès de la Préfecture, suite à un achat de véhicule ou un changement de domicile etc....

Il est vivement recommandé d'effectuer cette demande par voie postale à l'adresse suivante :

Préfecture d'Indre et Loire

Service des cartes grises, 37925 TOURS CEDEX 9



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



HORAIRES MAIRIE

Modification ponctuelle

En raison des fêtes de fin d'année, le secrétariat de mairie sera fermé le samedi 26 décembre 2009 et le samedi 2 janvier 2010.

NB: A la porte de la Mairie sont affichées les informations officielles devant être portées à votre connaissance. Parmi elles, les dates des prochains conseils municipaux.

Toute information pour constituer un dossier pourra être obtenue : en mairie, ou en appelant le 39 39, ou en consultant le site Internet de la Préfecture : www.indre-et-loire.pref.gouv.fr notamment pour la consultation des tarifs en vigueur et pour télécharger les différents formulaires.

A partir du lundi 16 novembre, le service des cartes grises sera ouvert chaque jour de 8 h 30 à 12 h 30, du lundi au vendredi sauf le premier jeudi de chaque mois.

POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE ...AVEC RESPECT, TOLERANCE ET COURTOISIE

Bruit : Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou à haute pression, moto-pompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage, ... dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, sont réglementés par l'arrêté préfectoral du 2 juin 2009.

Ces travaux ne peuvent être effectués que :

- jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.

Des règles particulières sont instaurées pour les activités professionnelles, notamment pour les travaux agricoles.



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Elles se font en mairie jusqu'au 31 décembre aux heures d'ouverture de la mairie. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les jeunes atteignant la majorité sont inscrits d'office.



espaces publics

Programme Travaux

TRAVAUX CŒUR DE VILLAGE

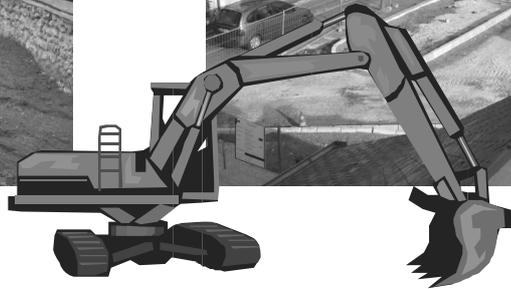


Les travaux cœur de village se terminent, nous allons retrouver nos emplacements de parking, nombre et emplacement respectant le projet imposé par l'architecte des bâtiments de France. Les espaces verts, et le mobilier urbain sont en cours de réalisation (touche final du projet).

La passerelle piétonne, reliant le parking du Mail à la Mairie, et aux commerces, se fond très bien dans notre paysage rural. Un sentier piéton sera aménagé dans l'espace vert entre le parking et la passerelle.



Gérard Guilloteau,
1er Adjoint



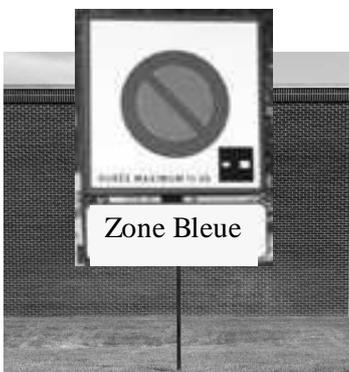
ZONE BLEUE

Extraits des conseils municipaux



9 novembre 2009

Le CONSEIL MUNICIPAL a délibéré le 9 novembre dernier en faveur de l'institution d'une Zone Bleue place de la Mairie. Le stationnement sera limité à 1h30 maximum en journée dont le contrôle sera rendu possible par le biais du disque visible depuis le pare-brise avant. Le stationnement sera libre en soirée et la nuit.





Notre environnement

PLANTATIONS DES HAIES , les distances à observer ...

Souvent la question se pose : à quelle distance de la propriété voisine ai-je le droit de planter ma haie ?

Par plantations, il faut entendre toute espèce d'arbres, arbrisseaux ou arbustes. Sont donc exclues les plantations en espaliers dès lors qu'elles ne dépassent pas la crête du mur.

l'article 671 du code civil autorise les plantations des arbres ou haies dont la hauteur dépasse 2 mètres à une distance de 2 mètres de la limite sépa-

native et à une distance de 0,50 m pour les autres plantations.

On mesure toujours les distances à partir du milieu du tronc et les hauteurs sont comptées depuis le sol où l'arbre est planté jusqu'au point le plus élevé de l'arbre ; il est donc fait abstraction des éventuelles différences de niveau entre terrains voisins.

Attention au choix des espèces selon le site (sol, espace, climat.) . Certaines plantes peuvent devenir très envahissantes.

L'aspect le plus délicat de l'entretien et de la gestion des arbres est très nettement la taille qui n'est pas toujours, loin s'en faut, bien pratiquée.

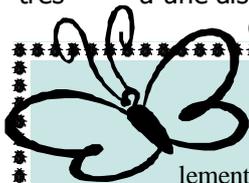
La taille est souvent réalisée en hiver, au moment du repos végétatif des arbres lorsqu'ils ont perdu leurs feuilles, soit de mi-novembre à mars.

Trop souvent encore, les tailles réalisées sur les arbres sont inappropriées et dommageables tant sur le plan paysager que pour la pérennité des sujets.

Enfin, a-t-on le droit de couper les branches d'un arbre voisin ou de tailler une haie mitoyenne qui empiète sur son terrain ?

NON bien sûr, mais d'après l'article 673 du code civil on peut quand même contraindre son voisin à couper les branches qui avancent sur sa propriété.

Bérénice BOUCHAT, Adjointe



Développement Durable ... Une charte pour Chancay !

Soucieuse de participer au développement durable à l'échelle de notre territoire, une commission spécialement désignée y travaille au sein de la municipalité. Après avoir cerné la notion de « Développement durable » qui recouvre une réalité si grande qu'il faille la délimiter, la commission s'engage dans l'élaboration d'une charte à l'instar de ce qu'on pourrait appeler un guide de bonne(s) conduite(s).

En effet, à l'échelle de Chancay qui abrite modestement 1000 habitants il ne s'agit pas de mener une révolution écologique, mais bien de sensibiliser les esprits en nous incitant, municipalité et citoyens, à mettre en œuvre des pratiques plus respectueuses de notre Environnement.

Bérénice BOUCHAT, Adjointe - Catherine BRIDONNEAU, Conseillère référent



Logement

Habiter un logement vétuste n'est pas une fatalité.

Aujourd'hui habiter un logement inconfortable, vétuste, voire dangereux n'est plus une fatalité. Des aides financières très importantes, sous certaines conditions, mises en place par le Conseil Général, en collaboration avec l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) sont disponibles pour améliorer la qualité des logements, que vous soyez propriétaires occupants ou locataires.

Testez vous même la qualité de votre logement.

- ◇ présence d'amiante
- ◇ présence de peinture au plomb (vieilles peintures qui s'écaillent)
- ◇ conduites en plomb
- ◇ présence de produits toxiques
- ◇ chauffe-eau gaz dans une pièce sans ventilation
- ◇ instabilité des murs et fissures
- ◇ fuites d'eau ou infiltrations
- ◇ effondrement du plancher ou du plafond
- ◇ électricité vétuste ou bricolée
- ◇ escalier dangereux
- ◇ garde-corps absents ou descellés (escalier, fenêtres)

- ◇ pièces principales sans fenêtre (séjour, chambre)
- ◇ absence de WC et/ ou de salle d'eau
- ◇ canalisations bouchées, conduites cassées
- ◇ absence d'eau chaude
- ◇ mauvaises odeurs
- ◇ équipements sanitaires vétustes ou bricolés
- ◇ chauffage insuffisant, sentiment d'avoir froid
- ◇ absence de ventilation
- ◇ humidité, parois froides
- ◇ isolation absente ou insuffisante
- ◇ cheminée obstruée ou sans tubage avec un poêle à bois
- ◇ absence de raccordement sur l'eau publique
- ◇ rejet direct des eaux usées, sans traitement

Si vous avez de nombreuses croix dans cette liste, votre logement mérite une amélioration. Appelez le PACT ou renvoyez votre test au :

PACT d'Indre-et-Loire
303 rue Giraudeau
BP 75825—37058 TOURS cedex
Tel : 02.47.36.25.55



2009, une année exceptionnelle !

Cette année, le climat fut très favorable à la vigne : un printemps et un été plutôt sec, voire une quasi sécheresse en août et en septembre. Le raisin a pu se développer dans les meilleures conditions possibles et arriver à une maturation parfaite, et ce dès la fin septembre.

Ainsi, comme depuis plusieurs années, les vendanges furent précoces. Elles débutèrent officiellement le 28 septembre.

La période de récolte fut magnifique, le mois d'octobre ayant été entièrement favorable à la récolte. La quantité fut plus abondante qu'estimé et la qualité était aussi au rendez-vous.

On peut alors espérer de 2009 une année riche en moelleux, en vins de garde d'une très grande qualité, dignes des années 1989, 1990 ou 2005 !

Nous faisons confiance à tous nos vignerons locaux pour qu'ils vinifient des cuvées d'exception. **Caroline FILATRE-VIGNEAU**, *Conseillère*



Téléthon

4 ET 5 DÉCEMBRE 2009

Chançay... Solidaires du Téléthon... vous l'êtes ! Souvenons-nous de 2008 et du beau parcours de notre commune !

Merci aux associations et bénévoles, toujours présents, qui donneront à ce Téléthon Chancéen 2009 un élan de générosité, de dynamisme et de gaieté ! Venez découvrir les festivités passées et à venir... <http://chançay-solidaire-du-telethon.blogs.afm-telethon.fr/> Si vous souhaitez participer et rejoindre les organisateurs, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.

Grâce à eux, vous pourrez profiter et participer à de nombreuses activités et partager ce moment exceptionnel et chaleureux... alors que l'hiver s'installe !

Alors, de vendredi à dimanche, si vous sortiez un peu de vos chaumières... Venir soutenir les jeunes footballeurs et rugbyens, voir s'envoler les ballons des enfants à l'école, découvrir la commune et se souvenir, écouter et fredonner en « chœur », construire une pyramide de générosité ou bien encore « donner un peu de ses muscles » en parcourant notre campagne... chaque geste aide, chaque geste permet un peu plus de guérir, car Tous ces gestes, Toutes ces générosités affichent pleinement le message que « Tous ensemble -on est- Plus forts que Tout ! »

Merci et beau Téléthon à tous !

Le défi lancé par l'Association française contre les myopathies (AFM) est de transformer les essais en cours en médicaments. Déjà les premiers résultats positifs sur l'homme sont là... Pour en savoir plus : <http://www.afm-telethon.fr/> Cette année le parrain du téléthon est Daniel Auteuil qui accompagnera pendant les 30 heures TV Céleste et Léandre !



Cette année, Chinon est village Téléthon du 37... En savoir plus sur le téléthon en Indre-et-Loire : <http://coordination37.telethon.fr/> 02 47 28 01 57

L'Agenda



2009

Décembre

4 Téléthon super U—lâcher de ballons aux écoles—goûter
Exposition de photographies à la cave touristique



5 Téléthon super U— Exposition de photographies à la cave touristique
Concert de " Bren'6Them " à la cave touristique— plateau sportif au stade

6 Marche du Téléthon—RDV à 9h15 au vestiaire du stade de football de la
Quintaine

→ **CONSULTER LE PROGRAMME COMPLET Page 3.**

Janvier

9 concours de belote du football club

15 Cérémonie des vœux du maire— diaporama et musique salle des fêtes à
18h30

23 Saint-Vincent, fête annuelle du Saint patron des vigneron.

31 Fermeture de la pêche pour la saison 2009

Février

13 Assemblée générale de l'association de pêche à 14 h salle polyvalente.



Site : www.chateaudevalmer.com
Les jardins et les caves sont ouverts aux groupes toute l'année sur rendez-vous
Ouverture 2010, du 1er mai au 10 octobre

BONNES FETES DU TELETHON et de FIN D'ANNEE

